

DÉCLARATION CSA

7 AVRIL 2026

Monsieur le directeur académique,

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui en CSA carte scolaire, des délégations d'écoles composées de parents d'élèves, d'enseignants, d'AESH, sont rassemblées devant la DSDEN, pour se faire entendre au moment même où vous prenez vos décisions. Nous étions 150 personnes rassemblées devant la DSDEN mardi dernier, et les enseignants, les élus, les parents, que vous avez refusé de recevoir, ont pu prendre la parole pour exprimer leur colère, mais aussi témoigner de tout l'attachement qu'ils portent à leur école Publique.

S'ils sont mobilisés, c'est parce qu'ils refusent votre projet qui prévoit désormais 21 fermetures de classes, soit 7 fois plus que l'an passé. S'ils sont mobilisés c'est parce qu'ils refusent cette nouvelle saignée, ce pillage organisé de l'École publique. Ils sont venus de tout le département pour défendre leurs écoles, pour défendre leurs écoles. Et nous portons ici leurs revendications.

Nous sommes aux côtés des personnels et des parents des écoles de Villiers-Ruillé, Alexain–La Bigottière–Saint-Germain-le-Guillaume, Château-Gontier, Saint-Germain-de-Coulamer, Louvigné... Tous exigent l'annulation définitive des projets de fermetures de classes.

Depuis près de 2 semaines, FO est pleinement mobilisé à leurs côtés, y compris le soir et le week-end, dans toutes les actions décidées : réunions publiques, rassemblements, blocages, tractages, opérations escargot. Nous vous remettons d'ailleurs les signatures des pétitions des parents d'élèves du RPI la Bigottière-Alexain-St Germain le Guillaume, et nous pouvons vous indiquer que la pétition des parents d'élèves du RPI Villiers-Ruillé dépasse les 6300 signatures.

Comment comprendre, que le budget des armées dépasse désormais celui de l'Éducation nationale, que le gouvernement prévoit encore 3256 suppressions de postes pour la rentrée 2026 ?

Des milliards pour la guerre, mais des économies sur le dos des personnels et des élèves. Des porte-avions à 12 milliards, mais des classes à 28 élèves. Voilà la réalité.

Depuis des semaines, FO exige l'annulation des 1 891 suppressions de postes dans les écoles publiques. À l'échelle nationale, cela pourrait se traduire par 10 000 fermetures de classes. Partout, la colère monte.

Dans cette situation, FO a chiffré précisément les besoins en postes, et peut exprimer clairement les revendications et la note est salée ! Alors que 9 postes sont supprimés pour le 1er degré dans notre département, il manque en réalité 98 postes pour les écoles publiques. Cela correspond peu ou prou à tous les postes supprimés depuis 2017 en Mayenne.

Année après année, ces suppressions de postes remettent clairement en cause l'égalité d'accès à l'École publique, et c'est d'autant plus flagrant dans les zones rurales.

Le 10 mars dernier, une représentante du SNUDI-FO 53 a été reçue au ministère pour porter les revendications relatives aux moyens et aux postes pendant que 250 personnes étaient rassemblées sous les fenêtres du ministre. Lors de cette entrevue ministérielle, le SNUDI-FO 53 a dénoncé les fermetures de classe qui résultent des suppressions de postes. Nous avons en particulier insisté auprès du ministère, sur les conséquences pour les écoles rurales et les RPI du département de la Mayenne et sur la rupture d'égalité de traitement que cela occasionne pour les usagers, qui n'ont plus accès au service de l'École publique. La représentante du SNUDI-FO 53 a, au contraire, fait valoir et démontré aux

représentants du ministre, qu'il manquait 98 postes dans notre département pour que l'école fonctionne dans de bonnes conditions, avec des effectifs décents partout, avec suffisamment de remplaçants, avec des RASED complets.

Les représentants du ministre ont répondu par une fin de non-recevoir à nos revendications, arguant que la loi de finances était adoptée et s'imposait au ministre et ajoutant que les suppressions de postes auraient été plus importantes si elles avaient été proportionnelles à la baisse démographique. FO n'a pas manqué de rappeler que la loi de finances n'avait pas été adoptée par un vote, mais avait été imposée à coup de 49.3 !

Dans notre département, les 9 suppressions de postes annoncées ne passent pas. Elles aggravent une situation déjà dégradée.

Rappelons qu'en plus des 1891 suppressions de postes dans les écoles, ce sont plus de 1000 postes qui sont réservés pour le développement des pôles d'appui à la scolarité (PAS) qui entraîneront autant de fermetures de classes supplémentaires. Le ministre Geffray, interrogé au Sénat sur les PAS ne cache pas leur objectif : il indique que dans les départements où ceux-ci ont déjà été mis en place, ils ont permis une diminution de 6% des notifications MDA ! Comme le SNUDI-FO l'a toujours indiqué, les PAS ne sont ni plus ni moins qu'un outil pour limiter les notifications MDA, moins accompagner les élèves en situation de handicap, moins orienter vers les établissements du médico-social. C'est donc une remise en cause de leurs droits. La fédération FO de l'enseignement en Mayenne rappelle que 30 000 élèves sont en attente d'une place en ESMS à ce jour. Le ministre et ses soutiens organisent donc leur invisibilisation, au mépris de leurs droits. Monsieur le directeur académique, vous avez la possibilité de ne pas mettre en place ces PAS et ainsi récupérer les 5 postes préemptés pour un dispositif qui ne répond ni aux attentes des personnels sur le terrain, ni aux besoins de nos élèves.

Enfin, la Rectrice prévoit de ne pas restituer le poste d'infirmière scolaire supprimé dans le département. Nous avons déjà fait remonter au ministère les conséquences du manque d'infirmières scolaires. Pour rappel, en Mayenne, il n'y a qu'une seule infirmière pour 1500 élèves ! Le 10 mars dernier, la représentante de la FNEC-FP FO 53 avait demandé l'annulation de cette suppression au ministère qui s'est montré très attentif à notre demande. Aujourd'hui, personne ne comprendrait, alors que 3 postes sont attribués pour l'académie, que ce poste ne soit pas restitué. Monsieur le directeur académique, un avis demandant l'annulation de cette suppression de poste a été soumis au vote de la formation spécialisée de ce CSA le 20 mars dernier. Aussi, nous vous demandons de le porter auprès de Madame la Rectrice en CSA académique, avec l'exigence de la restitution de ce poste. La fédération FO de l'enseignement n'acceptera pas que ce poste ne soit pas rétabli dans notre département, et refuse la tambouille qui consisterait par exemple à amputer les lycées Buron de Laval et Raoul Vadepiet d'Evron, de leurs moyens.

Face à cette politique de démantèlement, la fédération FO de l'enseignement en Mayenne refuse toute résignation. Si certains estiment que « *l'argent public ce n'est pas open bar* », d'autres, avec FO, refusent l'austérité budgétaire, refusent le pillage organisé de l'École publique et exigent la restitution immédiate de tous les postes supprimés. C'est une condition indispensable pour garantir des conditions de travail dignes pour les personnels comme un service public d'éducation garant de l'égalité des droits. Il y a urgence !

Urgence à satisfaire les revendications, pas l'austérité budgétaire, pas la marche à la guerre

Urgence à annuler les suppressions de postes et à créer tous les postes nécessaires

Urgence à améliorer les conditions de travail de toutes et tous

Urgence à stopper l'inclusion systématique et indifférenciée, et imposée contre les droits des élèves en situation de handicap

